

#LoiBlanquer,
« école de la confiance »



SNUipp
FSU

ART. 10 À 13 UNE FORMATION INITIALE ÉTRIQUÉE

Espé remplacées par des Inspé

= directions nommées par le ministère

Des étudiants pour faire classe à moindre coût

NON À LA LOI BLANQUER, OUI À UN AUTRE PROJET POUR L'ÉCOLE

TOUTES ET TOUS ENSEMBLE LE 30 MARS !